

## CHARTRE DE L'ATELIER GRAVURE

novembre 2018 – fin janvier 2019

CourCommune accueille dans son atelier différentes disciplines artistiques. La gravure en fait partie. Deux journées par mois, l'atelier sera ouvert aux débutants ou confirmés. Pascal Renaud des Graveurs Associés l'animerà dans le même esprit qu'à Bourron-Marlotte. Une troisième journée pourra être réservée à des graveurs plus autonomes.

### **REGLES DE SECURITE**

La presse est un outil dangereux. Elle est électrique et fonctionne avec des engrenages très puissants. Pour cette raison :

Les vêtements sont le plus possible près du corps, les cheveux attachés.

Les enfants ne sont pas laissés seuls près de la presse.

La sécurité est enclenchée après chaque passage de la presse (bouton rouge enfoncé)

### **MATERIEL PERSONNEL**

Les travaux en cours peuvent être laissés sur place d'un atelier à l'autre mais d'une manière générale, le matériel personnel n'est pas laissé sur place (papier, plaques et autres). Prévoir un carton à dessin pour le transport de vos travaux.

### **MATERIAUX**

CourCommune fournit le matériel de base, encres et autres produits, outils courants à l'exception du papier et des plaques de métal. Vous pouvez acquérir du papier d'impression à CourCommune et apporter le matériel spécifique dont vous avez besoin. Papier et plaques sont à disposition.

Zinc, bois, lino, papier : les fournitures sont payables à chaque atelier selon le barème affiché.

### **PARTAGE DE L'ESPACE**

En fin d'atelier, chacun participe au nettoyage et au rangement des outils et des matériaux, les plans de travail laissés propres afin de ne pas gêner les autres activités dans le lieu.

### **JOURS ET HORAIRES JUSQU'A FIN JANVIER**

Mercredi, jeudi, vendredi, une fois par mois, de 14h30 à 21h30. Dates à définir ensemble.

### **ADHESION A COURCOMMUNE**

15€

### **TARIF A LA JOURNEE** (quelque soit le nombre d'heures effectives)

10 €

Les tarifs seront réévalués fin janvier après cette période d'essai de 3 mois.